



Contrat entre l'État et La Poste - La casse continue...

23/07/2026

C'est en douce le 29 mai dernier que La Poste et l'Etat ont signé un avenant au contrat d'entreprise qui les lie sur les missions du premier service public de proximité. Sans consultation de son Haut Comité de Suivi qui ne s'est pas réuni depuis 2023 et qui a vocation à rassembler autour de la même table l'État, la direction et les syndicats de La Poste, les associations d'usagers et les élus locaux.

Et pour cause : cet avenant 2026 - 2030 continue de détricoter le service public postal. Il ne donne aucune perspective d'innovations ou de réponses aux difficultés que rencontrent les millions d'usagers de La Poste dans une période où les besoins sociaux se font plus divers et urgents. Il n'y a aucune piste de financement alternatif à l'impôt (place bancaire, GAFAMs) pour financer l'accessibilité bancaire, la présence postale territoriale ou l'acheminement et la distribution de la presse. Des possibilités qui ont été pourtant évoquées par le rapport Oberti-Cazeneuve (https://www.assemblee.nationale.fr/dyn/17/rapports/cion_fin/117b2997_rapport-information). Le Président de la République qui présidait le Haut Comité de Suivi en 2017 en tant que ministre de l'industrie a d'ailleurs régulièrement exclu toute forme de financement venant de secteurs très rentables comme les GAFAMs et la place bancaire. On ne touche pas au business ! Surtout le modèle de croissance externe initié dans les années 2000 et qui devait permettre de pérenniser le modèle postal avec de nouvelles ressources a été baffoué. En effet les profits de La Poste ne sont pas fléchés vers le service public mais sanctuarisés pour des acquisitions en Asie, en Europe ou dans des monarchies infréquentables comme les Émirats Arabes Unis.

L'organisation de déserts postaux

Sur chaque mission de service public, l'avenant acte des réductions de la qualité des services rendus aux usagers :

- ▶ Après la fin de la lettre rouge, le passage de J+3 à J+4 est acté dans une formule assez ampoulée qui met un vrai stop sur la tournée quotidienne des facteurs et factrices.
- ▶ La mise en place „d'emplacements de livraison en limite de propriété“ ou batteries de boîtes aux lettres CIDEX qui, de fait, supprime le passage à domicile des facteurs et factrices.
- ▶ L'absence de mesures visant à établir la péréquation tarifaire pour le colis outremer, malgré un projet de loi adopté à l'Assemblée Nationale en mars dernier. La présidente de La Poste estimant que la petite centaine de millions de perte que cette mesure égalitaire générerait pour La Poste ne représente qu'un „effort minime“ rapporté à toute la population ultramarine.
- ▶ Toujours sur le même prétexte des reprises d'emploi, La Poste organise sa défection en programmant toujours plus d'arrachage de boîtes aux lettres (147 343 en 2007 pour 113 934 en 2025 soit - 22,7%).
- ▶ Quant à l'aide à la presse, on peut parler de fiasco et de gestion à la petite semaine quand les prévisions budgétaires ont été bousculées par un contexte économique défavorable mais pas si imprévu. C'est aussi et surtout par l'ignorance des conséquences de la fin du J+1 puisque le facteur devait quand même passer chaque jour distribuer la presse quotidienne, à perte forcément.
- ▶ Coté réseau l'avenant prévoit l'accélération des "transformations" de bureaux de poste en points de contact ou agences postales communales, prises en charge par l'impôt local bien sûr.

Les élus locaux connaissent d'ailleurs une offensive des services de La poste en ce moment pour leur forcer la main sur les fermetures de bureaux et l'implantation de CIDEX.

Démolir le modèle social de La Poste

Tout a été fait depuis le début de l'année 2025, à l'occasion du renouvellement de la concession du service public postal, pour éluder un large débat sur l'avenir de La Poste. Une loi postale sans cesse reportée, une décision du conseil constitutionnel renvoyant les affaires postales au pouvoir réglementaire, il s'agit bien de démolir un modèle social qui fait ses preuves chaque jour auprès de toutes et tous sur tous les territoires.

SUD PTT persiste dans sa demande d'ouverture d'un grand débat public, non corrompu par les éléments de langage de la direction de La Poste et rassemblant largement les parties prenantes de ce dossier. Pour La poste comme dans bien d'autres services publics, la manœuvre du gouvernement est claire, faire le maximum de dégâts avant une éventuelle alternance politique.